

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

*Presqu'île de charme*

NOVEMBRE 2021

N° 272



Domaine FLICHE BERGIS



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





## | ÉDITO

En ce mois de novembre, comme nous le faisons chaque année, nous nous consacrerons individuellement à nos parents et amis disparus et, collectivement, à célébrer l'armistice de la première grande guerre.

Ce 11 novembre est, chaque année pour moi, un moment d'émotion quand, à la fin de la cérémonie en compagnie des ambassadeurs ou consuls d'Italie, de Serbie, de Russie, de Grèce, nous passons au milieu des tombes et que nous constatons que les soldats tombés alors au champ d'honneur pour une même cause, celle de la liberté, sont enterrés côte à côte, quel que soit leur religion ou leur nationalité. C'est un beau message que nous devons enseigner à nos jeunes.

Ce mois de novembre, c'est aussi pour nous, le début de la phase ultime du projet de centre aéré et de conservatoire de musique dans la propriété Fliche. Projet qui était inscrit dans notre programme électoral et dont le permis de construire va être déposé.

J'ai eu l'occasion de présenter à la population ce projet dans le cadre de deux réunions publiques comme je m'y étais engagé, et vous trouverez dans les pages suivantes, une présentation assez complète du projet pour ceux qui n'ont pu assister aux réunions.

Un autre projet, lui aussi inscrit dans notre programme, avance sûrement. Il s'agit du foyer des jeunes et de la médiathèque pour lequel nous venons de choisir le bureau d'études qui sera chargé de réaliser le projet. Là aussi, nous reviendrons vers les habitants pour leur en présenter les détails.

Nous aurons bientôt des discussions entre les élus pour établir le prochain budget et définir les priorités, puis faire des arbitrages. Mais, je suis confiant car notre équipe a déjà su montrer sur le terrain ses multiples compétences dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**



MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**



### VIVE LES MARIÉS !

- Olivia SOTGIU & Loïc DESBOUIT**  
09/10/2021
- Laure HERICHER & Jérôme DJALILI**  
16/10/2021
- Elodie AUROUX & Boris NEPVEU**  
23/10/2021
- Colette MAURO & Karim BOUNOUA**  
25/10/2021

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- Alice BOUVIER** née BIANCO  
02/10/2021 94 ans
- Robert LE CHAIX**  
03/10/2021 89 ans
- Edouard PESCIO**  
07/10/2021 87 ans
- Jean-Pierre RICHIER**  
10/10/2021 78 ans
- Ardéa FORTI** née BACCHI  
21/10/2021 94 ans
- Maurice LE MAIGAT**  
22/10/2021 91 ans

**| NOS JOIES, NOS PEINES...**

### AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

### VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

### LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Directeur de la Publication :** Gilles VINCENT  
**Rédaction, création graphique, mise en page :**

Service Vie de la Cité.

**Crédits photos :** Vie de la Cité, Associations

**Photo de couverture :** Vie de la Cité

**Impression :** Imprimerie Joubert  
06517 CARROS

**Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune**, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [sobitz@ville-saintmandrier.fr](mailto:sobitz@ville-saintmandrier.fr)

# ACTUALITÉ MUNICIPALE

## Les brèves du CONSEIL

### Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 7 octobre 2021.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public. En application des consignes sanitaires en vigueur, les séances sont de nouveau ouvertes au public, mais la mairie a également prévu qu'elles soient filmées et retransmises en direct par vidéo-projection sur le site internet de la commune et son facebook.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Décision budgétaire modificative n°3.
- Autorisation de versement d'une subvention au Centre Nautique de Saint-Mandrier.
- Autorisations de versement de subventions exceptionnelles pour couvrir les frais de contrôle de passe-sanitaire aux associations : Les Fêtes Mandréanes, Les Pescadous du Creux, Pointus et Patrimoine, Matavaa Nui, Les Francs Jouteurs.
- Versement d'une subvention au Conseil Départemental de l'Accès au Droit pour la tenue des consultations d'avocat gratuites à Saint-Mandrier.
- Dénomination de la voie desservant l'entrée du site militaire du Lazaret, la maison de retraite Les Pins Bleus et les bâtiments des Terrasses du Port : Chemin du Lazaret.
- Création de trois postes d'adjoint territorial pour pourvoir des postes s'étant libérés.

- Convention avec le collège Louis Clément relative à l'organisation de mesures de responsabilisation.
- Signature du nouveau Projet Éducatif Territorial et mise en place d'un comité de pilotage.
- Fixations des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires, de la restauration scolaire et de la bouillabaisse municipale.
- Attribution des marchés pour les missions de contrôle technique et CSPS pour la réhabilitation de la propriété Fliche et pour la maîtrise d'œuvre et les études géotechniques pour la construction de la nouvelle Maison des Jeunes et de la Médiathèque Municipale.

A la suite du conseil, ont été présentés, le film court-métrage « Pas les yeux », tourné à Saint-Mandrier avec des acteurs amateurs du crû et le projet de réhabilitation de la propriété Fliche pour accueillir le centre aéré communal et l'antenne du Conservatoire National de Région de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

**Sur les 20 délibérations donnant lieu à vote, 19 ont été votées à l'unanimité et une avec 4 abstentions.**

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

## Il était une fois MON ÉCOLE...

Le vernissage de l'exposition "Il était une fois mon école" fut très riche en émotions avec la venue d'enseignants ayant marqué de leur empreinte plusieurs générations d'écoliers dont Mme Barbier, ancienne directrice de l'école maternelle Louis Clément, qui nous a fait l'honneur de sa présence. Peu après, le jeudi 30 septembre, les amoureux de la langue française avaient rendez-vous salle de l'ancien restaurant scolaire pour le défi orthographe que je leur proposais : trois dictées issues de l'œuvre de Marcel Pagnol (« Topaze », « La Gloire de mon Père », « Le Château de ma mère ») en lien avec l'école. Une dizaine de candidats ont partagé ce moment de convivialité avec beaucoup de plaisir et succès.

Un grand merci aux services techniques qui avaient, pour nous, reconverti l'ancien restaurant scolaire en salle de classe et au service de la restauration scolaire qui avait préparé un apéritif convivial pour requinquer les candidats.

L'exposition se poursuit jusqu'au 7 novembre et a permis de nombreux échanges intergénérationnels et l'évocation de beaux souvenirs pour les enseignants, les parents et les enfants.

Les élèves de l'école Louis Clément et de l'Orée du Bois ont eu la possibilité de venir visiter l'exposition pendant le mois d'octobre avec leurs enseignants et de découvrir ce qu'était l'école autrefois. Nous avons aussi eu la visite

du centre aéré de l'école Léo Lagrange de la Seyne sur Mer.

Un grand merci également à tous ceux qui m'ont envoyé et apporté des photos qui vont permettre de créer une photothèque dédiée à l'histoire de l'école à Saint-Mandrier-sur-Mer des années 20 à nos jours et ont enrichi l'album de l'exposition et à Marie-Jo Bianco pour son aide et sa présence à mes côtés durant toute la durée de cette belle aventure.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD  
Conseillère municipale déléguée  
au Patrimoine  
Culturel



Madame Barbier  
et Sylvie Becchino-Beaudouard



**IL ÉTAIT UNE FOIS... mon école**

**DU 24 SEPTEMBRE AU 7 NOVEMBRE 2021**

DOMAINE DE L'ERMITAGE  
Chemin de la Croisette  
83450 SAINT-MANDRIER

ENTRÉE  
Mardi, samedi, dimanche  
14 h à 17 h

• VERNISSAGE  
Vendredi 24 septembre à 18h30

• DÉFI ORTHOGRAPHE  
Jeudi 30 septembre 2021 de 9h30 à 12h  
Inscriptions au 04 94 11 51 76

Mairie de Ville  
Place des Résistants  
83450 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 51 76

COMUNE DE  
LE MANDRIER - SUR-MER

littoral  
Le Mandrier - Saint-Mandrier sur Mer



Des candidates heureuses

# FLICHE BERGIS.

## Un projet structurant pour les enfants et la culture



### Avant d'aborder le projet, il est important de refaire l'historique de la propriété Fliche.

Ce domaine appartenait à la famille Fliche qui en avait fait une propriété familiale en résidence estivale et qui a été mis en affermage en vue d'exploiter de la vigne.

Depuis le début du siècle, cette propriété a toujours été constructible pour partie, notamment dans le cadre du Règlement National d'Urbanisme puis dans le règlement du Plan d'occupation des sols de 1992 et dans le Plan Local d'Urbanisme de 2007.

Dans un jugement en date de 2003, si le juge a estimé qu'il fallait conserver la haie de platanes et donc rendre inconstructible la partie sud de la propriété, il a conservé la constructibilité de la parcelle proche du camping et la famille Fliche était donc tout à fait légitime à déposer un permis de construire sur cette parcelle.

Ce n'est qu'en 2015 que le Conseil d'État a estimé que l'ensemble de la propriété devait être classée en espace remarquable, ce qui rendait l'ensemble de la propriété inconstructible, mais permettait toutefois de réhabiliter le patrimoine bâti.

Depuis la propriété n'a fait que se dégrader, aussi bien sur le patrimoine bâti que dans la pinède.

A la demande d'un des héritiers, une adjudication a été lancée pour vendre la propriété. Ni la commune, ni le département ou le Conservatoire du Littoral ne pouvait préempter sur la totalité de la propriété.

Aussi nous avons demandé à M. Le Préfet de lancer une procédure de création d'une zone d'aménagement différée (ZAD), avec comme objectifs, la création d'un centre aéré et d'une école de musique, ou CNR car, force est de constater que nous ne pouvons plus continuer à gérer un centre aéré dans une école et enseigner la musique dans des bâtiments exigus et vétustes. En outre, il était prévu la création de 9 logements sociaux dans les bâtiments annexes et un parking dédié à l'activité du projet.

Cette ZAD a fait l'objet d'une concertation publique et, au vu des résultats, M. Le Préfet a pris un arrêté constitutif de ZAD avec les orientations précitées, nous permettant ainsi de pouvoir préempter sur toute la propriété.

Par la suite, nous avons délégué à l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) notre droit de préemption.

La propriété a été vendue aux enchères, une première fois à une société, mais le célèbre couturier parisien Pierre Cardin a surenchéri pour un montant de 1 507 000 €.

Ce dernier voulait réaliser une opération immobilière et a tenté de me convaincre de le laisser agir pour faire modifier les règles d'urbanisme issues des décisions juridiques, ce à quoi je me suis fermement opposé. L'EPFR a pu alors préempter la propriété pour la même somme.

Nous avons alors négocié avec l'EPFR, devenu propriétaire de l'ensemble du domaine, l'achat

en deux actes, des bâtiments principaux et de deux petits bâtiments les jouxtant ainsi que du terrain d'emprise pour le parking (voir plan ci-dessous).

Bien sûr, ces bâtiments ont d'abord été estimés par les services fiscaux à 1 100 000 € et le montant total de l'achat par la commune a été de 1 020 000 €.

En outre, nous avons convaincu le Conservatoire du Littoral d'acheter toutes les parcelles boisées ou anciennement cultivées.

**Nous sommes fiers d'avoir sauvé cette propriété et de l'avoir fait entrer dans notre patrimoine.**



Photographie aérienne du domaine dans son contexte en mutation

Source : Géoportail

Ci-contre, vue satellite de la parcelle et ses bâtiments ayant été acquis par la commune.

Nous avons monté notre projet tout d'abord en demandant au centre aéré et au CNR de nous exprimer leurs besoins. C'est sur cette base qu'une pré-étude a été lancée pour connaître la solidité du bâtiment et décliner le besoin en surfaces correspondant aux demandes des deux organismes.

Dans cette pré-étude, nous avons signifié notre volonté de sauvegarder la façade avant des deux bâtiments principaux et de localiser le centre aéré au rez-de-chaussée du futur bâtiment afin que les enfants puissent bénéficier de la pinède qui se trouve à l'arrière de la propriété.

Le CNR, quant à lui, sera localisé en partie haute afin de pouvoir bénéficier de la hauteur sous toit

pour créer un auditorium. Le parvis devra être aussi conservé, comme le jardin situé devant, en gardant les espèces rares qui y poussent.

Dans tous les cas, nous avons demandé que le futur bâtiment rénové s'inscrive dans la surface des bâtiments et annexes déjà construits afin de tenir compte de la classification de la propriété en espace remarquable.

Dans une première ébauche, le centre aéré et le CNR ont défini la capacité d'accueil à environ 110 personnes.

Sur la base de ces éléments, une étude de faisabilité a été réalisée par un groupement comprenant architecte, programmiste et bureau d'études environnementales.

Après discussion et afin de rentrer dans l'enveloppe des bâtiments, le centre aéré et le CNR ont optimisé leurs besoins en surface.

Sur ces bases, le bureau d'études a pu intégrer l'ensemble des activités dans les bâtiments principaux et annexes qui ont été englobées dans le futur bâtiment. Ainsi, à 5 m<sup>2</sup> près, les surfaces de l'ancien bâtiment qui comprenait un étage et demi, et des annexes (738 m<sup>2</sup>) et celles du projet (743 m<sup>2</sup>), sont identiques.

Le centre aéré occupera l'ensemble du rez-de-chaussée et une partie de l'étage et le CNR l'autre partie. La hauteur sous plafond de la salle d'audition permettra une meilleure propagation des sons et les poutres seront conservées.

Un jardin clos et végétalisé attenant au centre aéré sera créé derrière les bâtiments, en lien avec la pinède, et sera destiné aux enfants du centre aéré. Des aménagements légers comme des bancs et des jeux d'enfants seront installés.

Les façades de la maison de maître seront conservées et les deux bâtiments attenants seront traités avec une architecture et des matériaux différents (pierre de Provence) afin de mettre en valeur les anciennes façades qui supporteront un enduit coloré.

Le parvis est conservé et permettra un accès séparé aux deux activités. Le jardin devant le parvis sera conservé et des espèces rares seront rajoutées.

Entre les deux rangées de platanes, une voie verte, ouverte aux cyclistes et aux piétons, permettra un cheminement doux depuis la pinède Sainte Asile vers la RD18.

L'ancien hangar sera réaménagé en logement de gardien. Le parking a été réduit pour tenir compte de la décision de justice sur le PLU de 2017 et le limiter à l'activité du site. Il sera équivalent en capacité et en dimension à celui existant et sera entièrement naturel comme celui de l'Ermitage. La partie de la parcelle non utilisée a déjà été replantée de pins parasols.

Le coût total du projet est estimé à 5 175 000 € avec une participation de 2 070 000 € de la Métropole qui financera la partie CNR, soit 40 %. Nous espérons 1 870 000 € de subventions pour lesquelles nous attendons confirmation.

L'autofinancement de la commune est estimé à 1 235 000 € qui sera budgétisé sur deux ans minimum.

**Nous espérons ouvrir ces équipements pour le 1<sup>er</sup> septembre 2023.**



Façade avant



Façade arrière



Jardin du centre aéré



Voie verte

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux Mandréen un équipement de qualité à destination des petits Mandréens et des élèves du conservatoire de Musique.

## Le PORT Les PLAGES

Nous sommes heureux de vous annoncer que pour la vingtième année consécutive, la commune s'est vu confirmer l'attribution du label « Pavillon Bleu ».

Si les exigences des auditeurs sont de plus en plus fortes, nous sommes conscients des enjeux environnementaux et notre implication reste la même sur ce sujet.

Les quelques 150 analyses de l'eau tout au long de la saison estivale ne sont pas les seuls indicateurs qui permettent l'obtention de ce label. En effet, c'est tout un ensemble de mesures et d'actions qui sont relevées et analysées. Ainsi :

- 11 items en relation avec l'environnement en général (préservation de la biodiversité, espaces verts et jardins, risques et sécurité, énergies, tourisme, handicaps, gestion de l'eau...),
- 64 items répartis sur 6 sujets (informations générales, eau, affichages, sécurité, équipement, déchets).

De la même manière, les actions en relation avec la nature portées tout au long de l'année par la municipalité, font également l'objet d'une attention particulière.

Pour 2021, ce label du « Pavillon bleu » vient s'ajouter à l'obtention de la « Certification des Eaux de Baignade » décernée par le cabinet « BCS Certification » mandaté par la COFRAC et l'ARS.

Annie **ESPOSITO**  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



# Le FOYER DES ANCIENS

Situé au cœur du village, le Foyer des anciens a pour but de rompre l'isolement et la solitude en proposant de multiples activités tout au long de l'année.

Cidalia, l'animatrice, vous accueille chaque après-midi dans un cadre convivial. Elle veille à recueillir vos suggestions et procède à vos inscriptions lors des diverses manifestations.

Des animations ponctuelles sont organisées régulièrement par le CCAS telles que : lotos, goûters musicaux, sorties, repas de Noël et printemps...

Le Pass Sanitaire est obligatoire.  
Pour toute manifestation s'inscrire au CCAS, rue Anatole France (à côté de la Poste au fond de la cour), par téléphone au 04.94.11.24.56 ou directement au Foyer des anciens.

Il est accessible à toutes les personnes à partir de 60 ans.

FOYER DES ANCIENS  
Salle Noël SERAFINO - rue Anatole FRANCE  
du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h

Véronique VIENOT  
Adjointe au Maire chargée des Affaires sociales

## PROGRAMME de la saison :

**Jeudi 28 octobre 2021**

**LOTO** à 14h00 au Foyer des Anciens.  
Réservé aux personnes de + de 60 ans.

**Mercredi 17 novembre 2021**

**GOÛTER Musical** à 15h00 au Restaurant Scolaire.  
Réservé aux personnes de + de 60 ans.

**Samedi 11 décembre 2021**

**REPAS de Noël** à 12h00 au Restaurant Scolaire.  
Réservé aux personnes de + de 70 ans.

**Jeudi 16 décembre 2021**

**LOTO de Noël** à 14h00 au Foyer des Anciens.  
Réservé aux personnes de + de 60 ans.

**Mercredi 12 janvier 2022**

**GALETTE des ROIS** à 15h00 au Restaurant Scolaire.  
Réservée aux personnes de + de 60 ans.

**Mercredi 2 février 2022**

**LOTO CRÊPES** à 14h00 au Restaurant Scolaire.  
Réservé aux personnes de + de 60 ans.

**Jeudi 10 mars 2022**

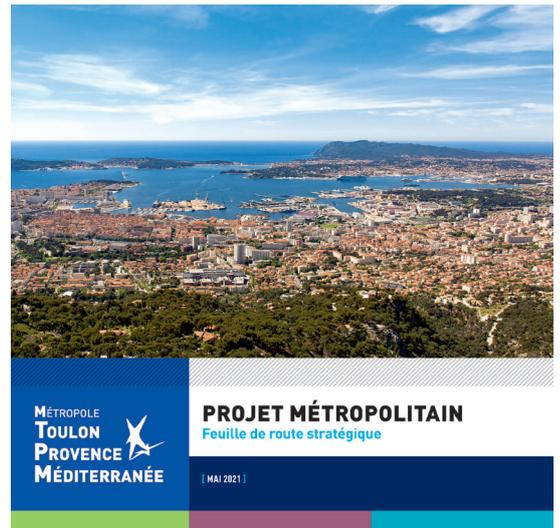
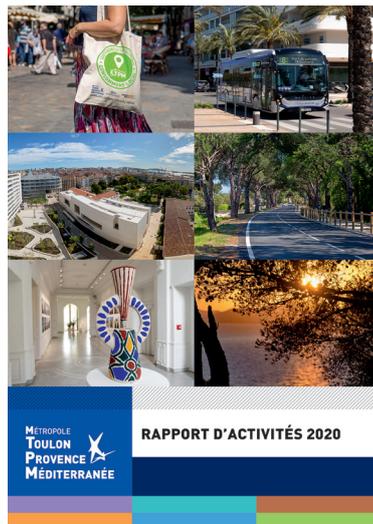
**LOTO de printemps** à 14h00 au Foyer des Anciens.  
Réservé aux personnes de + de 60 ans.

**Samedi 14 mai 2022**

**REPAS de printemps** à 12h00 au Restaurant Scolaire.  
Réservé aux personnes de + de 70 ans.



Lors du conseil métropolitain du 30 septembre, le rapport d'activités 2020 (bilan de l'année 2020) et le Projet métropolitain, qui propose une vision future et stratégique des actions menées par TPM, ont été présentés et actés par l'assemblée communautaire. Les deux documents sont téléchargeables sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr).



## Calendrier de collecte NOVEMBRE et DÉCEMBRE 2021

### NOVEMBRE 2021

	L	M	M	J	V	S	D
●	1	2	3	4	5	6	7
●	8	9	10	11	12	13	14
●	15	16	17	18	19	20	21
●	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

### DÉCEMBRE 2021

	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5
●	6	7	8	9	10	11	12
●	13	14	15	16	17	18	19
●	20	21	22	23	24	25	26
●	27	28	29	30	31		



○ Semaines de collecte des déchets verts	● Semaines de collecte des encombrants
□ Jours de non collecte	■ Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)
■ Jours de collecte des ordures ménagères	■ Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)

## Journée nationale de lutte contre le HARCÈLEMENT à l'école

Elle se tient le premier jeudi de novembre, depuis 2015, avec pour objectifs, la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels pour permettre une détection précoce des situations, une meilleure prise en charge des victimes et des groupes d'élèves impliqués et une prévention au service de l'amélioration du climat scolaire. Des réunions d'informations aux collégiens seront prévues de 13h à 14h à l'auditorium du collège, le jeudi 4 novembre 2021.

**Numéro d'écoute dans le cadre d'un harcèlement scolaire :**

# NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits

**Numéro d'écoute dans le cadre d'un Cyber harcèlement :**

Net Ecoute 0800 200 000 devient le **3018**

le nouveau numéro court des jeunes victimes de violences numériques



## Novembre : La 6<sup>ème</sup> édition du défi MOIS SANS TABAC.

Vous envisagez de diminuer et même stopper votre consommation de tabac, la commune se fait relais de la démarche : les inscriptions sont ouvertes sur le site [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr) (lien sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)).

Un kit d'aide à l'arrêt "Mois Sans Tabac" vous sera envoyé. Il comprend un programme de 40 jours – composé de deux phases : 10 jours de préparation et 30 jours de défi. Une roue des économies encouragera votre motivation et aussi, cette année, deux flyers d'informations, l'un détaillant les différents outils disponibles pour arrêter de fumer et l'autre expliquant comment avoir recours à un professionnel de santé pour accompagner l'arrêt ce qui garantit 70% de succès.

L'application d'e-coaching "Tabac info service", conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France et avec le concours de la Société francophone de tabacologie, propose un programme d'e-coaching complet et personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt définitif du tabac (astuces, vidéos de soutien, suivi des bénéfices de l'arrêt au quotidien...). Une consultation par téléphone grâce au 39 89.

<https://www.tabac-info-service.fr/j-arrete-de-fumer>

## Concours PHOTO

A l'instar de l'atlas de la biodiversité coordonné par la LPO, la commune s'engage dans la mise en place d'un HERBIER de sa forêt, avec l'ONF.

Vous êtes invités à prendre en photo les feuilles des arbres et arbustes de la forêt en cette saison d'automne : Envoyez vos photos (avec légende et localisation, nom, prénom et téléphone) jusqu'au 30 novembre 2021 sur : [nature83430@stmandrier.fr](mailto:nature83430@stmandrier.fr)

Les espèces seront identifiées et présentées sur le site de la commune progressivement.

Pour initier cet herbier, les scolaires seront en mission sur zone, les 19 et 21 octobre 2021.

Un souvenir végétal sera offert par tirage au sort parmi les participants !



Catherine DEFAUX  
Adjointe au Maire chargée de la Transition écologique et biodiversité, de la Santé publique et de la Jeunesse

## Essor ÉCONOMIQUE

## Cécile Dauvergne, photographe

Dans son studio situé au 2 avenue Marc Baron à Saint-Mandrier, Céline vous reçoit uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi, pour réaliser vos séances photos :

- Thème séance photo de saison "Les sessions de Noël".
- Grossesse et naissance.
- Bébé et jeunes enfants.
- Couple et famille.
- Femme.
- Portrait.

Afin de bien vous recevoir, son studio est privatisé pour vous. Elle propose des séances photos personnalisées, en fonction de votre histoire, de vos personnalités...

Maman très investie auprès de ses enfants, de nature obstinée, créative et sensible, ses séances photos sont réalisées en studio ou en extérieur. Elles sont, pour Céline, la meilleure manière de partager avec vous des moments simples, naturels et authentiques, tout en vivant une expérience photo unique. Son seul objectif, arrêter le temps sur cet instant que vous vivez. Des images qui feront partie de votre patrimoine.

Téléphone : 06.59.25.53.60

Site internet : [www.celinedauvergne.com](http://www.celinedauvergne.com) - Facebook : Photographe Céline Dauvergne



## KAZ'A REV

Depuis maintenant 3 ans, la boutique KAZ' A REV est un concept store qui vous propose des produits modes, des accessoires, des bijoux, des cosmétiques et de la décoration. Plus de 500 références pour vous faire plaisir ou pour offrir.

Un nouvel espace épicerie fine biologique et française vient de prendre ses marques dans la boutique depuis le début de la saison.



Ce sont des produits frais, issus de fermes et de petits producteurs.

Des plateaux composés de fromages et charcuteries avec garnitures vous y sont proposés pour vos événements : soirée raclette, anniversaire, apéritif, fête de famille, Noël etc.

KAZ' A REV vous propose aussi un large choix de vins biologiques, des rhums et des spiritueux à déguster avec nos nombreuses tartines. Les gourmands y trouveront de quoi se régaler, en sucré comme en salé, pour des moments de partage.

Noël arrive à grand pas, le concept store n'a pas changé mais a évolué. Toute la gamme initiale reste donc toujours disponible.



Des idées cadeaux, coffrets et compositions personnalisées vous raviront pour faire plaisir à vos proches.

Vous pouvez découvrir les produits directement à la boutique ou sur les réseaux sociaux :

Instagram: kazarev.store

Facebook: KAZ A REV

Site web : [www.kazarev.com](http://www.kazarev.com)

Pour tous renseignements et commandes de plateaux : 06 12 02 90 16

ENQUÊTE STATISTIQUE  
sur les technologies de  
l'information et de la  
communication

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 11 octobre au 11 décembre 2021 une importante enquête statistique sur l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile).

Un échantillon de 5 000 logements a été sélectionné aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Parmi ces logements, certains se situent à Saint-Mandrier-sur-Mer. Leurs habitants seront interrogés par un enquêteur ou une enquêtrice de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. L'enquête se déroule en face-à-face.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs qui seraient susceptibles de vous rendre visite.

INFO  
MARCHÉ DU VILLAGE

Les 2 derniers marchés hebdomadaires de 2021 se tiendront les samedis 25 décembre et samedi 1<sup>er</sup> janvier.

Aussi, nous avons décidé de les déplacer au **jeudi 23 décembre** et au **jeudi 30 décembre 2021**, de 7h30 à 18h.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

## Le mot de l'opposition

« Quand le bâtiment va, tout va ». Cette formule datant du XIX<sup>ème</sup> siècle attribuée à Martin Nadaud, qui fut entre autres maçon et député, est le fondement des projets municipaux de Saint Mandrier depuis 25 ans. Derniers témoignages, les cubes de béton qui ornent l'entrée côté rade de la commune. Ils seront bientôt rejoints par leurs frères : dix nouveaux bâtiments vont sortir de terre de l'autre côté de la route maintenant que le terrain a été « défriché ». Et ce n'est pas fini car la famille va s'agrandir à grande vitesse ! Il y a d'autres projets en réserve, l'urbanisation des serres Garonne, de la propriété Fliche, des terrains Ardisson, etc...

Alors, la qualité de vie à Saint Mandrier ira-t-elle de mieux en mieux avec la multiplication des constructions ? En ce qui concerne la biodiversité de la presqu'île, comme l'aurait dit Bourvil, "Maintenant elle va marcher beaucoup moins bien, forcément" ! L'artificialisation des sols est la cause principale de la perte de biodiversité, en même temps qu'elle accentue les risques d'inondations (justement dans deux secteurs particulièrement concernés) et contribue, par effets cumulatifs, au réchauffement climatique. Or le réchauffement climatique et la montée des eaux sont d'ores et déjà une réalité.

Saint-Mandrier retrouvera certainement son insularité dans un siècle mais en attendant notre presqu'île perd de son charme par le béton qui remplace les arbres et la densification qui donne déjà l'été à la circulation et au stationnement un caractère infernal, que l'on ne sait pas aborder autrement que par la multiplication des caméras et la répression... Il sera expliqué qu'entre la loi climat et résilience, adoptée en août dernier, la loi SRU, qui impose un quota de logements sociaux, et la loi ELAN, il y a tout et son contraire. Pourtant, le béton n'est pas une fatalité, c'est un choix délibéré, tout comme le fait pour un parking d'être en secteur militaire. L'état de militaire peut cesser un jour, comme c'est le cas pour nombre d'emprises, comme par exemple, le fort de Balaguier. Le bitume s'enlève facilement et les techniques de dépollution sont aujourd'hui maîtrisées. Il faut arrêter avec la mauvaise foi.

Mauvaise foi justement dans l'évocation dans le Mandréen d'octobre d'une prétendue ignorance de la commémoration de la libération du village en août pour laquelle l'ensemble des rangs du conseil municipal étaient plutôt clairsemés, et pas uniquement du fait des élus de la Vague Mandréenne. Et comment interpréter l'annulation de la bouillabaisse municipale prévue le 5 août dans un format réduit aux institutionnels de la commune et annulée, sous couvert du contexte sanitaire, après que des conseillers municipaux de la Vague aient confirmé leur présence. Par contre, la crise sanitaire n'a pas pesé, et fort heureusement, sur toutes les manifestations organisées cet été. Quand on lit les propos tenus dans le Mandréen ou sur Facebook, on peut douter que notre présence soit vraiment souhaitée...

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

## La Tribune de la MAJORITÉ

Les élu-e-s de la majorité municipale, issus de la liste Union pour Saint Mandrier de Marégau à Cépet, ont décidé de faire entendre leur voix dans chaque parution du Mandréen, à l'instar de la minorité municipale.

Régulièrement attaqués et mis en cause au travers des projets, actions et réalisations de la municipalité par les élu-e-s de la minorité, nous allons, à notre tour et à notre place, user de notre liberté d'expression. Nous vous donnons donc rendez-vous pour Le Mandréen du mois de décembre.

D'ici là, passez un bon mois de novembre. »

**Les élu-e-s de la majorité.**

### DROIT DE RÉPONSE MANDRÉEN DE SEPTEMBRE.

Dans le Mandréen du mois d'Octobre, M. LE PEN, leader de l'opposition de la liste « La Vague », compare notre commune à celle de Paris quant à sa beauté. Quel coup de publicité ... pour Paris ! Mais il suggère aussitôt que notre ville serait aussi sale que la capitale.

Il suffit pour les Mandréens d'aller sur internet pour vite constater que ce n'est pas le cas et que M. LE PEN utilise une vieille ficelle politique qui consiste à exagérer les faits pour faire croire qu'ils sont réels.



La population s'est émue de cette qualification faite par M. LE PEN et a déjà fait part sur Facebook de son courroux envers lui pour donner une telle image de notre presqu'île. Nous reconnaissons volontiers qu'ici où là, dans l'année, des problématiques ont été signalées et elles ont été réglées rapidement par la Métropole.

Le pire, c'est que M. LE PEN est conseiller municipal et qu'à ce titre, lorsqu'il constate le mauvais fonctionnement d'un service public, il doit en faire part aux services municipaux afin que le problème soit réglé rapidement et m'informer si le problème persiste.

Or, force est de constater, depuis 18 mois que M. LE PEN a été élu au conseil municipal, il n'a jamais fait état d'un quelconque problème. Pourtant, selon lui, la liste serait longue. Il est vrai que pour constater ces manquements, encore faut-il être sur le terrain. Or, nous n'avons plus vu M. LE PEN depuis le 14 juillet. Peut-être est-il retourné à Paris pour régler la propreté de sa ville d'origine en organisant, comme il le propose, une consultation citoyenne.

Gilles VINCENT

# ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

## L'ATELIER SYMPA reprend ses activités

Square Marc Baron au-dessus de la salle des mariages

Le matin, ce sont les cours d'Anglais, Allemand, Espagnol, Italien qui sont dispensés. Il reste quelques places disponibles.



L'après-midi, de 14 h à 17 h :

- Lundi, couture et peinture sur porcelaine,
- Mercredi et jeudi, peinture sur soie,
- Vendredi, peinture sur verre.

Les inscriptions se font les après-midis, au square Marc Baron, au dessus de la salle des mariages (salle Charles Aponte).

Je profite de l'occasion pour remercier très sincèrement les animateurs et animatrices qui vous accompagneront tout au long de l'année, en vous consacrant de leur temps, et cela, bénévolement.

Passé sanitaire obligatoire.

Bonne rentrée !

Marie-Claire **TAUPENAS**  
Présidente

## Société des FRANCS JOUEURS mandréens



La saison 2021 des Francs Joueurs mandréens aura été pratiquement une réussite dans le cadre du centenaire de la société des Francs Joueurs avec beaucoup de tournois officiels et amicaux ainsi que la magnifique exposition sur l'histoire de la joute mandréenne qui a fait le bonheur de tous les Mandréens et amis vacanciers.

Le seul regret aura été d'annuler la soirée du 31 juillet 2021 où tous les anciens et joueurs actuels devaient se retrouver pour fêter le centenaire lors d'une soirée spectacle. Cela restera une grande désolation. Heureusement, nous avons pu organiser la finale du championnat de France le 29 août 2021 et nous remercions encore la commune pour son aide logistique lors de la mise en place du site de joute en raison des conditions sanitaires.

La société a été récompensée par l'attribution

de 3 titres individuels de champions de France avec :

- **Tilio DOLHEN** en catégorie benjamins
- **Korentin LOUVEAU** en catégorie minimes
- **Ela ANGST** en féminine -de 15 ans
- 3 titres par équipes (Benjamins / Minimes / Féminines -15 ans)

Par ailleurs, la société des Francs Joueurs est également championne de France toutes catégories confondues.

Une bien belle saison 2021 qui se termine pour les Francs Joueurs.

Franck **MUSSOU**  
Président

## Les COLLÉGIENS reçus par le Maire

Les classes de 6<sup>ème</sup> du collège Louis Clément se sont rendues vendredi 1<sup>er</sup> et lundi 4 octobre à la mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer.

A cette occasion, ils ont été reçus dans le bureau du maire qui leur a présenté l'organisation des élections en France et les différents échelons de l'organisation du territoire français.

Les élèves ont découvert également, avec curiosité et étonnement, les origines de leur commune, les différents maires et leur rôle, ainsi que le travail d'un élu. Ce moment d'échanges et de rencontre a beaucoup plu à tous.

Merci à Monsieur le maire et à son équipe pour cet accueil !

Sandrine **DESCHAMPS**



## L'APE reprend l'action « MARCHONS VERS L'ÉCOLE »



Les bénévoles et l'APE se mobilisent pour l'opération  
« Marchons vers l'école » pendant la période scolaire 2021-2022.

Initiée depuis près de 20 ans par l'APE, cette opération est gratuite et est proposée aux familles des enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Mandrier.

Cette année l'opération débutera sur le terrain le mardi 9 novembre 2021 sur les neuf circuits du village et de Pin-Rolland.

Vous trouverez toute l'information sous l'onglet Marchons vers l'école du site de l'Association :  
[www.ape83430.fr](http://www.ape83430.fr)

Après deux années difficiles pour tous, "Marchons vers l'école" est plus que jamais d'actualité pour participer à la préservation de la santé des enfants, de notre environnement local, de notre planète.

Une récente étude de l'IFOP menée pour Eco CO2 à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité (16-22 septembre 2021), révèle que près d'un tiers (30 %) des trajets entre le domicile et l'école se font en voiture. L'étude conclut que « La voiture individuelle reste le mode de transport privilégié même si la marche à pied progresse ».

Comment alors réduire le nombre de voitures sur les routes ? En pratiquant la marche ou le vélo ! Ces modes

de déplacement, appelés modes doux, présentent de nombreux avantages : réduction de la pollution atmosphérique, routes plus sûres et plus conviviales, diminution des problèmes de santé liés au manque d'exercice (stress, obésité, etc.)...

En effet, la qualité de l'air, vitale pour nos poumons et ceux de nos enfants, est aussi préservée par les espaces naturels. La région PACA est classée entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> rang des émissions nationales de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Le territoire est particulièrement concerné par les particules en suspension, les oxydes d'azote et l'ozone. Air PACA estime que près de 500 000 personnes vivent dans une zone dépassant la valeur limite pour la protection de la santé. C'est pourquoi, les membres de l'APE sont engagés en parallèle dans la conservation des espaces naturels de la presqu'île depuis sa création.

Si vous souhaitez participer à cette action en tant qu'accompagnateur, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante :  
[mve@ape83430.fr](mailto:mve@ape83430.fr)

Le bureau de l'APE

## Les Foyer des JEUNES

Le foyer des jeunes est situé actuellement allée des Mimosas.

Des animations pendant les vacances scolaires sont proposées, à la carte, aux jeunes à partir de 12 ans.

Les adhésions se font par le site internet de la ville [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr) (portail famille) et les inscriptions se font par le biais des animateurs, sur place.



Le programme est élaboré à l'écoute des participants et selon les saisons, une adresse mail est disponible :  
[foyerdesjeunes@stmandrier.fr](mailto:foyerdesjeunes@stmandrier.fr)

Le programme des vacances de fin d'année est à découvrir par ce QR code.



## VOUS AIMEZ LIRE ?

Venez découvrir nos nouveautés,  
(romans, policiers, biographies...)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

de Saint-Mandrier-sur-Mer

Les Jardins d'Hydra

2 avenue Marc Baron

Vous êtes attendus

**LE JEUDI, DE 16H À 18H**  
**LE SAMEDI, DE 10H À 11H30**

Atelier d'écriture, contes pour enfant,  
thé-café littéraires, groupe de paroles



**EXPOSITION**

**Anne LEULLIER-BONGRAIN**

DU **19 NOVEMBRE**  
AU **5 DECEMBRE 2021**

VERNISSAGE : Vendredi 19 novembre à 18 h 30

**Galerie RANCILIO**  
2, avenue Marc BARON  
83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre  
du lundi au dimanche  
10h - 12h / 16h - 19h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Dimanche **21 novembre 2021**

**10<sup>ÈME</sup> COURSE NATURE  
SAINT-MANDRIER-S/MER**

**6 km**  
**16 km**  
(piquants environ 570 D+)

**DÉPART : 10h00**  
Place des Résistants

**INSCRIPTIONS**  
www.chronosports.fr  
Mairie de St-Mandrier

**TARIF unique**  
**15 €**

**La 83430**

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

BOONNE NOUVELLE PRODUCTIONS & NOCERO présentent

**TOUT C3 QU3  
VOU5 AV3Z  
TOUJOURS VOULU  
SAVOIR SUR  
VOTR3 C3RV3AU**

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 À 17H**  
Théâtre Marc BARON

Réservation : 04 94 03 73 05  
et Office de Tourisme

**TARIF : 20 €**

Conférence Spectacle de **MENTALISME**  
de et avec  
**Andrea REDAVID**

Un voyage drôle et interactif  
au cœur des capacités insoupçonnées du cerveau humain

Hôtel de Ville  
Place des Résistants - 83430  
SAINT-MANDRIER-sur-MER  
Tél. 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

THEATRE  
MARC  
BARON

**BENJY  
DOTTI**  
THE LATE COMIC SHOW

UN LATE SHOW  
À L'AMÉRICAIN  
SANS LES AMÉRICAINS  
ET SANS LE BUDGET !

Réservation : 04 94 03 73 05  
et Office de Tourisme

**DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 À 17H**  
Théâtre Marc BARON

**TARIF : 20 €**

EN TOUTE SIMPLICITÉ  
ET POUR PAS CHER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**Concert de la Sainte-Cécile**  
*La flûte enchantée - Mozart*

**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 À 20H30**  
THÉÂTRE MARC BARON  
ENTRÉE LIBRE

AVEC : Jean DELOBEL, Adèle PONS, Marie-Caroline KFOURY, Arnaud HERVÉ  
Elena GOLOMEOVA ?, Patrick SABATIER, Aliciabde MINEL ?

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**TROIS HOMMES  
ET UN COUFFIN**

Une mise en scène de **Alain Lille**

**DIMANCHE  
28 NOV  
2021**

THÉÂTRE MARC BARON  
**17 H 00**  
SUR RÉSERVATION  
01 43 46 56 80  
15 € ET SUR BILLETREDUC

de **COLINE SERRÉAU**  
ADAPTATION SAMUEL TASTHAÏE

Pierre Constantin François Cracosky  
Thierry Gérard Myriam Grélaud  
Sabrina Infosino Tony Mastropietro  
Daniel Serrus

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**FEIGNASSE  
HYPERACTIVE**

**vanessa  
KAYO**  
En tournée

**DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021 À 17H**  
Théâtre Marc BARON

Réservation : 04 94 03 73 05  
et Office de Tourisme

**TARIF : 20 €**

Hôtel de Ville  
Place des Résistants - 83430  
SAINT-MANDRIER-sur-MER  
Tél. 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**CONCOURS  
de crèches**

*La Folie Dromadaire*

**INSCRIPTIONS**

CRÈCHES À DOMICILE :  
**06.87.05.80.57**

CRÈCHES ET COURONNES  
exposées au domaine :  
**04.22.44.74.27**

**EXPOSITION PALMARÈS**  
du 11 décembre 2021 au 9 janvier 2022  
Les mercredis, samedis et dimanches  
de 14h à 17h - Domaine de l'Ermitage

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**EXPOSITION**

*Les Arts de la PRESQU'ÎLE*

**DU 10 AU 26  
DECEMBRE 2021**

VERNISSAGE : Vendredi 10 décembre à 18 h 30

**Galerie RANCILIO**  
2, avenue Marc BARON  
83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre  
du lundi au dimanche  
10h - 12h / 16h - 18h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER